



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CENTIUM 36 CS

Page : 1

Version : 6

Date : 2/7/2013

Remplace la fiche : 14/9/2012

Code produit : 6270

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identificateur de produit : CENTIUM 36 CS
- 1.2. Utilisations identifiées : Herbicide
pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Nom : FMC CHEMICAL Sprl
- Adresse : Boulevard de la Plaine, 9/3
1050 BRUXELLES
BELGIQUE
- Téléphone : 00 32 2 6459584
- Télécopie : 00 32 2 6459655
- Courriel : msdsinfo@fmc.com
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence : 00 32 14 58 45 45

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

PRINCIPAUX DANGERS

- Effets néfastes sur la santé : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle
- Effets sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Dangers physiques et chimiques
- Incendie ou explosion : N'est pas classé comme inflammable selon les critères de la Communauté Européenne
- Classification du produit : Selon la réglementation européenne (67/548/CEE & 1999/45/CE), ce produit est classé comme :
R53

2.2. Éléments d'étiquetage

- Identification du produit dangereux : Contient :
Substance(s) active(s) : Clomazone :
- Phrases R : R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - Phrases S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 - Phrases complémentaires : Mentions obligatoires sur l'étiquette :
Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement
- 2.3. Autres dangers : Aucun, à notre connaissance

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

MELANGE

Nature chimique : Herbicide à base de clomazone

Composants présentant un danger

Nom de la substance	Teneur	No CAS	No CE	No index	No Enregistrement	Classification
Clomazone	< 35 %	81777-89-1	----	----	----	Xn; R20/22 N; R50-53

FMC CHEMICAL Sprl

Boulevard de la Plaine, 9/3 1050 BRUXELLES BELGIQUE



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CENTIUM 36 CS

Page : 2

Version : 6

Date : 2/7/2013

Remplace la fiche : 14/9/2012

Code produit : 6270

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS (suite)

						Acute Tox. 4 (inhal) H332 Acute Tox. 4 (oral) H302 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410
Nitrate de sodium	:	5 %	7631-99-4	231-554-3	-----	O: R8 Xn: R22 Xi: R36/37/38
						Ox. Sol. 1 H271 Acute Tox. 4 (oral) H302 Eye irrit. 2 H319 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H335
Chlorure de calcium	:	5 %	10043-52-4	233-140-8	017-013-00-2	-----
						Xi: R36 Eye irrit. 2 H319
Données complémentaires		: Texte intégral des phrases R et H : se reporter à la section 16				

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Amener le sujet au grand air
En cas de toux et d'essoufflement léger :
Appeler un médecin
- Contact avec la peau** : Oter tout vêtement ou chaussure souillés
Laver à l'eau savonneuse
- Contact avec les yeux** : Rinçage à l'eau immédiat et abondant
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste
- Ingestion** : Rincer la bouche à l'eau
Si la conscience est totale, faire boire de l'eau. Ne rien donner à boire au sujet inconscient
Consulter un médecin

- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** : Clomazone :
Symptômes observés chez les animaux de laboratoire :
Saignements de nez
Larmolement
Perte de coordination

- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** : Traitement symptomatique et en fonction des réactions du patient

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- * **5.1. Moyens d'extinction** : Mousse
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudres
Eau pulvérisée
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** : Emission de fumées toxiques
- 5.3. Conseils aux pompiers** : Isoler la zone d'incendie. Evacuer le personnel
Ne pas respirer les fumées
Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement
Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté :
Protection complète du corps
Appareil de protection respiratoire isolant autonome

FMC CHEMICAL Sprl

Boulevard de la Plaine, 9/3 1050 BRUXELLES BELGIQUE



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CENTIUM 36 CS

Page : 3

Version : 6

Date : 2/7/2013

Remplace la fiche : 14/9/2012

Code produit : 6270

SECTION 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Pour les non-secouristes :
Eviter le contact avec la peau et les yeux
Ne pas respirer les vapeurs
Pour les secouristes :
Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté
Pour plus d'information, se reporter à la section 8
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement
Endiguer et contenir l'épandage (produit dangereux pour l'environnement)
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
- Neutralisation :** : Absorber l'épandage avec :
- une matière absorbante inerte
- du sable ou de la terre
Neutraliser le produit non récupérable avec :
- une solution d'hydroxyde de potassium à 20 % dans le méthanol
Couvrir les surfaces traitées d'un plastique durant 24 h. Puis le retirer et le placer dans un container à déchets pour élimination ultérieure
- Nettoyage/décontamination** : Laver abondamment avec de l'eau additionnée d'un détergent
- Elimination** : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur
- 6.4 Référence à d'autres sections** : Pour plus d'information, se reporter à la section 13

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- Mesures techniques** : Captation des vapeurs à leur point d'émission
- Précautions à prendre** : Eviter tout contact direct avec le produit
Travailler dans un lieu bien ventilé
- Mesures d'hygiène** : Se laver les mains après toute manipulation
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément
- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
- Conditions de stockage**
- Recommandées** : Stocker :
- dans un endroit frais et sec
- dans un endroit bien ventilé
- à l'abri du gel
- à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
- hors de la portée des enfants
- Matériaux d'emballage**
- Recommandés** : Emballage d'origine
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Pas de données disponibles

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

FMC CHEMICAL Sprl

Boulevard de la Plaine, 9/3 1050 BRUXELLES BELGIQUE

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Valeurs limites d'exposition	: Pas de valeur limite spécifique
8.2. Contrôles de l'exposition	
Mesures d'ordre technique	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail Capter les vapeurs à leur point d'émission
Equipements de protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas indispensable
- Protection des mains	: Gants de protection en néoprène Gants de protection en caoutchouc nitrile
- Protection des yeux	: Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps	: Vêtements imperméables

SECTION 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Etat physique	: Liquide homogène
Couleur	: beige clair
Odeur	: légèrement aromatique
Seuil olfactif	: Non déterminé
pH	: 8.87 (dispersion aqueuse à 1 %)
Températures caractéristiques	
- Ebullition	: Non déterminé
- Fusion	: Non déterminé
Température de décomposition	: Non déterminé
Caractéristiques d'inflammabilité	
- Point d'éclair	: > 79 °C
- Température d'auto-inflammation	: 392 °C
Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE
Caractéristiques d'explosivité	: Non explosif
Pression de vapeur	: Non déterminé
Densité de vapeur (air = 1)	: Non déterminé
Densité relative (eau = 1)	: 1.1712 (20 °C)
Solubilité	
- dans l'eau	: Dispersible
Coefficient de partage n-Octanol/eau	: Non déterminé
Viscosité cinématique	: Non déterminé
Viscosité dynamique	: 115 - 746 mPa.s (20 °C) 82 - 553 mPa.s (40 °C)
Tension superficielle :	: 46.7 mN/m (25 °C) 44.2 mN/m (40 °C)
Taux d'évaporation	: Non déterminé
9.2 Autres informations	: Pas de données disponibles



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CENTIUM 36 CS

Page : 5

Version : 6

Date : 2/7/2013

Remplace la fiche : 14/9/2012

Code produit : 6270

SECTION 10 STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1. Réactivité** : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier
- 10.2. Stabilité chimique** : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** : Aucune, à notre connaissance
- 10.4. Conditions à éviter** : Aucune, à notre connaissance
- 10.5. Matières incompatibles** : Aucune, à notre connaissance
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** : Oxydes de carbone (CO, CO₂)
Par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
Oxydes d'azote
Acide chlorhydrique , Chlore

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aigüe** : CL 50 inh. (rat) / 4h : > 5.21 mg/l
(concentration maximale atteignable - mortalité zéro)
DL 50 pc (rat) : > 5000 mg/kg
DL 50 po (rat) : > 5000 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Non irritant par application cutanée chez le lapin
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Non irritant par application oculaire chez le lapin
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non sensibilisant
- Toxicité à dose répétée** : Clomazone :
NOAEL (rat, 28 jours) : 1000 mg/kg/ jour
- Cancérogénicité** : Clomazone : Aucun effet cancérogène reporté
- Mutagénèse** : Clomazone : Aucun effet mutagène reporté
- Toxicité pour la reproduction** : Clomazone :
Les tests de fertilité et de toxicité du développement n'ont révélé aucun effet sur la reproduction

SECTION 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1. Toxicité** : Produit tel quel :
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
CL 50 (Poisson : truite arc-en-ciel) / 96h : 592.7 mg/l
CE 50 (Daphnie) / 48h : 491.3 mg/l
CE 50 (Algues) / 96 h : 160.85 mg/l
Clomazone :
DL50(oiseaux) : > 2510 mg/kg
- 12.2. Persistance et dégradabilité** : Clomazone :
Temps de demi-vie (système complet) : 40.4 - 66.9 j
Temps de demi-vie (dans le sol) : 15 - 90 j
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** : Clomazone :
log Pow = 2.54 (23 °C)
BCF : 40
- 12.4. Mobilité dans le sol** : La clomazone a une mobilité moyenne dans le sol
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB** : La clomazone ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB

FMC CHEMICAL Sprl

Boulevard de la Plaine, 9/3 1050 BRUXELLES BELGIQUE



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CENTIUM 36 CS

Page : 6

Version : 6

Date : 2/7/2013

Remplace la fiche : 14/9/2012

Code produit : 6270

SECTION 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES (suite)

12.6. Autres effets néfastes : Pas de données disponibles

SECTION 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

DECHETS DE PRODUIT

Destruction/Élimination : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables
Incinérer en installation autorisée

EMBALLAGES SOUILLES

Décontamination/nettoyage : Nettoyage à l'eau

Destruction/élimination : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables
Ne pas réutiliser les containers vides

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Clomazone)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : 9

14.4. Groupe d'emballage : III

14.5. Dangers pour l'environnement : Marquage supplémentaire : "Matière dangereuse pour l'environnement"
Polluant marin : OUI

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : Pas de données disponibles

SECTION 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Pas d'information complémentaire disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation sur la sécurité chimique selon l'article 14 du Règlement (CE) n°1907/2006 n'est pas requise, car l'article 15 de ce même règlement s'applique

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R du § 2&3 : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des phrases H du § 2&3 : H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

FMC CHEMICAL Sprl

Boulevard de la Plaine, 9/3 1050 BRUXELLES BELGIQUE



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CENTIUM 36 CS

Page : 7

Version : 6

Date : 2/7/2013

Remplace la fiche : 14/9/2012

Code produit : 6270

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*** Mise à jour :**

: Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page)

Les textes modifiés par rapport à la version antérieure sont indiqués par un astérisque (*)

Marques déposées :

: Centium et FMC sont des marques déposées de FMC Corporation

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document

FMC CHEMICAL Sprl

Boulevard de la Plaine, 9/3 1050 BRUXELLES BELGIQUE